

VOLMERANGE INFOS

*Lettre d'Informations Municipales
de Volmerange-les-Mines*

N° 39 / Mai 2017



Ramassage des encombrants

Dans la limite de **trois** encombrants par foyer, le second ramassage de l'année 2017 s'effectuera le **mercredi 17 mai**. Ne sont pas compris dans la dénomination « objets encombrants » : les bois et branchages provenant de l'élagage et de l'abattage de plantations, les déblais, gravats, décombres et débris, les objets en fonte, les pneus, les batteries et les pots de peinture...

Le passage à votre adresse nécessite de vous inscrire en mairie au 03.82.50.61.07 ou par mail mairie@volmerangelesmines.fr avant le lundi 15 mai 17h.

Attention ! Seuls les encombrants entreposés sur le trottoir seront collectés.

Vos objets doivent être déposés devant votre domicile au plus tôt le mardi 16 mai à partir de 18h en veillant à respecter les consignes et à ne pas empêcher la circulation des piétons.

Relevé des compteurs d'eau

A compter du lundi 22 mai, un employé communal passera relever les compteurs d'eau. Celui-ci est effectué une fois dans l'année et donne lieu à une facturation au réel (mois de juillet). Une seconde facturation, basée sur une estimation est établie, en fin d'année.

En cas d'absence lors du passage du releveur, celui-ci déposera dans votre boîte aux lettres, un formulaire qu'il y a lieu de compléter et de remettre à la mairie dans les plus brefs délais.

Comment lire votre compteur d'eau ?

Ne prendre en compte que les chiffres noirs sur fond blanc qui correspondent à la consommation en mètres cubes. Les chiffres rouges ne sont pas à relever.

Elections législatives

Les élections législatives se dérouleront les dimanches 11 juin et 18 juin.

Les deux bureaux de vote (mairie, espace Jean Claude HENCK) seront ouverts de **8h00 à 18h00**.

Pour voter, munissez-vous de votre carte électorale et **d'une pièce d'identité**: carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document avec photo : permis de conduire, carte vitale ...

Si vous êtes absent ce jour-là, pensez à effectuer une procuration !

Vous pouvez donner procuration à un mandataire inscrit sur la même liste électorale que vous. Pour établir la procuration, vous devez vous rendre dans une gendarmerie, un commissariat de police ou un tribunal d'instance.

Pensez à effectuer cette démarche le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement de la procuration. Le mandataire risque de ne pas pouvoir voter si la mairie ne l'a pas reçue à temps.

Bureaux de vote élections législatives

Vous êtes inscrit sur la liste électorale de Volmerange les Mines ?

Vous souhaitez participer au bureau de vote ? N'hésitez pas à vous faire connaître auprès du secrétariat de la mairie, **avant le 24 mai**.

Plusieurs créneaux horaires sont possibles : 10h-12h, 12h-14h, 14h-16h, 16h-18h.

Contrôle des bornes d'incendie

Les Sapeurs-Pompiers du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Moselle vont procéder au contrôle des bornes incendie **samedi 3 juin**.

De ce fait, des perturbations sur le réseau pourront être observées (faible pression...).

Nous vous remercions, par avance, pour votre compréhension.

Remplissage des piscines

Si vous désirez remplir votre piscine, et donc utiliser des grands volumes d'eau potable, nous vous remercions de prévenir la Mairie.

Consignes collecte des ordures ménagères

Suite à quelques incidents récents de collecte, nous vous rappelons quelques consignes :

- Les poubelles doivent être sorties le lundi soir,
- Les poubelles doivent être avancées en bordure de trottoir afin d'être visibles et non cachées derrière des bacs à fleurs ou des véhicules stationnés,
- Les poubelles doivent être tournées poignées vers la route,
- Les poubelles doivent être rentrées dès le ramassage effectué, au plus tard le mardi soir.

Coupe de bois au Hetschenberg

Suite aux gros coups de vents de cet hiver, de nombreux sapins ont été déracinés ou cassés au Hetschenberg. En les examinant, nous avons constaté que ces résineux étaient malades. La seule solution pour stopper la maladie est d'éliminer les arbres malades. Un reboisement sera effectué.

Non à une autoroute A31 à péage! Oui à une autoroute A31 à 3 voies!

Je signe la pétition sur www.volmerangelesmines.fr ou en mairie. ➡

Guêpes et frelons

La commune de Volmerange les Mines et l'entreprise « Fini les guêpes » ont renouvelé leur convention pour la destruction des nids de guêpes, frelons chez les particuliers. Les tarifs appliqués pour cette convention sont de : 60€ pour une intervention avec accès, 20€ supplémentaire par nid en cas de nids multiples sur un même appel. Le surplus en cas de détuilage ou de démontage sera de 40€ Le forfait conseils (déplacement, enlèvement de nids vides...) est fixé à 20€

La commune de Volmerange les Mines prendra en charge 50 % du prix de la prestation de l'entreprise.

Coordonnées : Monsieur COELHO Manuel Tel: 09.61.03.93.88 - Port: 06.23.76.41.15 – Email: finilesguepes@gmail.com

Site Internet <http://www.finilesguepes.fr/>

Attention ! Aucune participation financière de la commune si l'intervention n'est pas réalisée par l'entreprise « Fini les guêpes ».

Mission Locale du Nord Mosellan – Dispositif Garantie Jeunes

La Garantie Jeunes permet d'accompagner les jeunes, de 16 à 25 ans révolus, en situation de grande précarité vers l'emploi ou la formation. C'est une modalité spécifique du parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA). Pour la mettre en œuvre, un contrat est signé entre le jeune et la mission locale. Ce dispositif s'accompagne d'une aide financière.

Mission Locale du Nord Mosellan – tél : 03 82 82 85 15 - email : mission.locale.thio@wanadoo.fr.

Permanences de la Mission Locale Mobile Rurale **le mercredi 24 mai et le mercredi 14 juin** de 9h45 à 10h30, place Raymond Locatelli.

Enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages

L'Insee réalise, **entre le 2 mai et le 24 juin**, une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages.

L'enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé des les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

L'enquête prend la forme d'un panel sur plusieurs années, certains ménages concernés ont déjà participé aux collectes précédentes et connaissent donc déjà bien ce dispositif.

11 novembre 1918 – 11 novembre 2018

Le 11 novembre 2018, nous commémorerons le centième anniversaire de l'armistice qui mit fin à la Grande Guerre. Le Conseil Municipal vient de créer un comité consultatif en charge de cet événement.

La municipalité souhaite y associer les volmerangeois.

Il est important de se souvenir de ceux qui ont combattu sur les champs de bataille pour notre liberté.

Les personnes intéressées peuvent se manifester jusqu'à fin août auprès du secrétariat de la mairie.

Ce qui fait bouger les volmerangeois !

L'association AnVol vous propose les 2 nouvelles productions de La Maschera , troupe de théâtre de Volmerange , sous la houlette de Paolo Scarpato (professeur de théâtre et metteur en scène) à la salle des fêtes de Volmerange.

- **jeudi 25 et samedi 27 mai 20h00** : Noël chez les Cupiello en Lorraine, d'Eduardo de Filippo. Ah! La tradition de Noël chez les Cupiello, toute une histoire! Et si cette année cela ne se passait pas comme prévu?...

- **vendredi 26 mai 20h00 et dimanche 28 mai 16h00** : La Leçon d'Eugène Ionesco. Elle ne souhaite qu'apprendre pour passer son doctorat. Mais est-ce vraiment la volonté de ses deux professeurs si particuliers?

Renseignements auprès de Karine Bernard b.claude@gmail.com ou au 06 73 45 39 04.

Une Rose un Espoir : remerciements

Le Moto-club 1M2J3MOTOS d'Ottange et UNE ROSE UN ESPOIR SECTEUR OTTANGE remercient la mairie, les bénévoles, les commerçants et les habitants de Volmerange qui ont participé directement ou indirectement au bon déroulement de l'opération Une Rose Un Espoir.

Cet élan de générosité de tous a permis de verser, à la Ligue contre le Cancer de Moselle, la somme de **34 558,95 €**

Troisième édition du festival de vidéo amateur

Le comité culturel municipal invite celles et ceux qui ont du talent à l'utiliser pour nous raconter, nous surprendre, nous cultiver, nous passionner, nous enrichir, nous interroger, nous émouvoir.

Inscrivez-vous dès à présent en mairie.

Informations diverses

- **La mairie sera fermée le vendredi 26 mai.**
- La société Bormann procédera au **balayage des caniveaux le mercredi 7 juin** (sous toutes réserves).
- Le curage des avaloirs de la commune sera effectué, par la société Suez, **les 7, 8, 9 et 12 juin**. Merci de ne pas stationner vos véhicules sur les avaloirs.
- Madame Joëlle GENDT, écrivain public, pourra vous aider à remplir votre déclaration d'impôts 2016, lors de sa permanence hebdomadaire, en mairie, le mercredi de 9h à 11h.
- Monsieur Marc CHATEL, **conciliateur de justice** assure ses permanences, **sur rendez-vous. Contact pour rendez-vous : Marc CHATEL 06.50.70.12.18.**